



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

## Comité syndical du 19 décembre 2022 Délibération n° 2022-31

**Objet de la délibération :** Demande de subvention ingénierie 2023 Conseil Départemental de la Côte-d'Or

**Président :** Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance :** Laurence PORTE

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 31 (dont 29 votants)

**Date de convocation :** 13 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux le quatre juillet à dix-sept heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETER du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents :** Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Laurence PORTE, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Gérard VERDREAU (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN (pouvoir de Gilbert THOREY), Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liennais) ; Didier PASQUET, Hervé LOUIS, Marie-Claude OVERNEY, Françoise GUERRIER, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU (pouvoir de Véronique ILLIG), Martine EAP-DUPIN, Jean-Denis BAULOT, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Gilbert THOREY (pouvoir à Guy MONIN) (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (Pays d'Arnay-Liennais) ; Maryse BOLLENGIER (Saulieu) ; Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE, Véronique ILLIG (pouvoir à Jean-Michel PÉTRÉAU (Terres d'Auxois)).

**PAYS AUXOIS MORVAN**



[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

Chaque année, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or lance un appel à projets pour soutenir l'ingénierie des territoires de projets PETR/Pays.

Pour l'année 2023, l'appel à projets porte sur :

- le financement par le Département des moyens d'animation et d'ingénierie sur des projets bien identifiés et correspondant aux domaines de compétences du Département,
- l'association des services départementaux à la définition du projet,

Le soutien demandé pour l'animation des projets est plafonné à 60 000 euros, avec possibilité d'inclure des actions de communication Pays.

Le Pays de l'Auxois Morvan souhaite candidater à l'appel à projets sur les thématiques suivantes : santé, tourisme et culture, thématiques importantes du projet de territoire, et qui correspondent aux thématiques d'intervention du conseil départemental.

La présente demande de subvention porte sur 3 postes :

\* Soutien au titre des solidarités humaines :

- Direction : 0,25 ETP sur la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, notamment via les actions d'accompagnement des jeunes (Maison des Adolescents par exemple) et la Conférence des financeurs
- Education Artistique et Culturelle : 0,5 ETP répartis en 2 postes

\* Soutien au titre des solidarités territoriales :

- Tourisme – Promotion du territoire : 1,17 ETP, répartis sur 2 postes, sur la mise en œuvre d'actions de valorisation de la destination touristique « Auxois Morvan »

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Assiette éligible	Poste de recettes	Montant	Taux
Animation Contrat Local de Santé – actions auprès des jeunes (salaires et charges) 0,25 ETP poste direction	17 125,00 €	CD 21	13 700,00 €	80,00 %
<b>Sous-total Santé CD 21</b>	<b>17 125,00 €</b>		<b>13 700,00 €</b>	
0,37 ETP Animation Pays d'art et d'histoire	17 119,40 €	CD 21	13 695,52 €	80,00 %
0,8 ETP Animation adjointe Pays d'art et d'histoire	32 000,00 €	CD 21	9 600,00 €	30,00 %
		CRBFC	16 000,00 €	50,00 %
<b>Sous-total Tourisme – Promotion du territoire CD21</b>	<b>49 119,40 €</b>		<b>23 295,52 €</b>	
0,3 ETP Animation Pays d'art et d'histoire	13 880,60 €	CD 21	11 104,48 €	80,00 %
0,2 ETP Animation adjointe Pays d'art et d'histoire	8 000,00 €	CD 21	6 400,00 €	80,00 %
<b>Sous-total Education artistique et culturelle CD 21</b>	<b>21 880,60 €</b>		<b>17 504,48 €</b>	80,00 %
<b>Communication Pays</b>	<b>7 000,00 €</b>	CD 21	<b>5 500,00 €</b>	78,57 %

<b>(brochure de présentation...)</b>				
		Autofinancement	19 125,00 €	20,10 %
<b>Total</b>	<b>95 125,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>95 125,00 €</b>	

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour :** 29

**Contre :**

**Abstentions :**

- 1) Autorise Monsieur le Président à solliciter le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, à hauteur de 60 000 €, pour le financement de l'ingénierie 2023 ;
- 2) Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

*Ampliation adressée à :*

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,*

*Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or,*

*Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.*